

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : René Caby, rue des Amaryllis, 4, Bruxelles 8
Tél. : 25 78 46

Présidence : R. DE BOCK.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

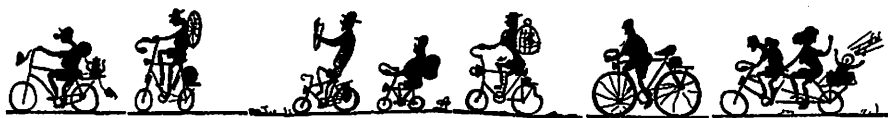
Assemblée mensuelle du lundi 1 septembre 1969, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 1969, à 20 h précises : « Au Helder », 10 rue du Luxembourg, Bruxelles 4, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 4 août 1969 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux divers voyages du mois ;
4. Bal du 6 décembre 1969 ;
5. Divers ;
6. Concours photographique (sujet imposé : « Reflets ») ;
7. Projection : « Madère et Canaries », diapositives présentées et commentées par M. L. Luickx.

Le Comité se réunira au Local le jeudi 4 septembre 1969, à 20 h 30'.

Réunion des pilotes le jeudi 18 septembre 1969, à 20 h.



Excursions cyclistes du mois de septembre 1969

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1969. — Réunion Place St Denis à 8 h 45'. Départ à 9 h, Hal, Sainte-Bois de Strihoux (P.-N. à la Maison des Voleurs) ; Mussain, Beert Oudernaeken, Ruysbroek, Bruxelles. 65 km.
Pilote : M. R. De Bock.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 1969. — Réunion à l'entrée du Bois à 8 h 30'. Départ à 8 h 45', Groenendael, Genval, Ottignies, Gentinnes (P.-N.); retour par Bousval, Ohain, Bruxelles 80 km.

Pilote : M. P. Cluydts.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1969. — Réunion à l'entrée du Bois à 9 h. Départ à 9 h 15', Gaillemar-de, Haut Ransbeek, Lasne Chapelle St Lambert, Morningsart, Ottignies (P.-N.); Blanc Ry, Limal, Woo, Hoi-laert, Boitsfort. 70 km.

Pilote : M^{me} R. De Bock.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1969. — Rendez-vous gare de Calevoet à 9 h. Départ à 9 h 15', Linkebeek, Rhode, Mont St Pont, Wauthier Braine, Lillois, Houtain le Val (P.-N.); Source de la Dyle, Nivelles, Hal, Bruxelles. 75 km.

Pilote : M. J. Peeters.

DIMANCHE 5 OCTOBRE 1969. — Rendez-vous Place de la Vaillance, à 9 h. Départ à 9 h 15', La Pède, Tomberg, O.-L.-V. Lombeek, Neigem, Vollezele, Tollembeek (P.-N.); Ekkelberg, Pepingen, Leeuw St Pierre, Bruxelles. 70 km.

Pilote : M. Richard De Bock.



Excursions pédestres du mois de septembre 1969

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1969. — « Groupes promeneurs et randonneurs ». — Grand Halleux en car, précisions et inscriptions définitives à la séance du 1^{er} septembre.

Pilote : M. De Saulnier.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 1969. — « Groupe promeneurs ». — Réunion gare du Midi à 8 h 50'. Départ du train à 9 h 05', Hennuyères à 9 h 36', Hennuyères, Ardenne, Fontaine l'Ermitte, Bois de la Housière, Henripont (P.-N. au café *Point du Jour*); Château de la Folie, Haute Houssière, Ferme du Fromage, Braine le Comte. 18 km.

Pilote : M. J. Gallet.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 1969. — « Groupe randonneurs ». — La Houille. — Réunion à 7 h 15' gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 45' pour Gedinne. Arrivée à 10 h 08', Gedinne, Vencimont, Landri-champ, Rancennes, Givet. 27 km.

Retour en train à 18 h 05'. Arrivée à Bruxelles Q.-L. à 20 h 01'.

N. B. — Coût du voyage 120 F à verser à M. Porta avant le 7 septembre 1969.

Se munir de la carte d'identité.

Pilote : M. J. Steiger.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1969. — « Groupe promeneurs ». — Réunion gare du Midi à 8 h 50'. Départ à 9 h 05', Oisquercq, Bois de Ittre, Ittre (P.-N.); Haut Ittre, Le Hautmont, Bois d'Ophain, Braine l'Alleud. 17 km.

Pilote : M. R. Dethier.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1969. — « Groupe randonneurs ». — Les Cressonnières. — Réunion à 8 h gare du Q.-L. Départ en autobus à 8 h 15' pour les 4 sapins, Tout vent, Bloquia, Ruisseau des Papeteries, Ferme des Noyers, La Tombe, Chapelle du Dieu Aimant, Ferme de Gentissart, Fontenelle, Wavre. 25 km.

Pilote : M. P. Volckaert.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1969. — « Groupe promeneurs ». — Réunion à 9 h 20' gare du Q.-L. Départ du train à 9 h 37'. Arrivée à Rixensart à 10 h 03', Rixensart, Chapelle St Robert, Les Fermes Bon Air et Hayette, Chapelle St Donat, Seroux Mousty (P.-N.); Château de Pallandt, Bois de Sart des Dames, Bois de Couture St Germain, Plancenoit. 18 km.

Pilote : M. De Saulnier.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1969. — « Groupe randonneur ». — Les Dunes françaises. — Réunion à 7 h à la gare Centrale. Départ en car à 7 h 15' pour Adinkerke, De Woestyn, Frontière, Basse Plaine,

Pont de Gyvelde, Ferme de la Petite Mare, Dunes françaises, Camp Romain, De Lengenaar, La Panne, monument Léopold I^{er}. 23 km.

N. B. — Inscriptions chez M. R. Porta. Tél. : 70.39.94.

Pilote : M. M. Van Meurs.

DIMANCHE 5 OCTOBRE 1969. — « Groupe promeneurs ». — Les Bords de l'Escaut. — Réunion gare du Nord à 9 h. Départ de l'autobus pour Peisegem à 9 h 15', Bois de Buggenhout, Bassrode (P.-N.) ; Pol-ders, Vlassenbroeck, Termonde. 17 km.

Pilote : M. R. Dethier.

Concours photographique

RESULTATS DU MOIS D'AOUT 1969

« Vox Populi ».

1. M ^{me} GRYFFON	12 points.
2. M. Sortia	11 «
3. M ^{me} Speder	10 «
4. M ^{me} Ingels	9 «
5. M. De Saulnier	8 «
6. M. Steiger	7 «
7. M. Gallet	6 «
8. M ^{me} L. Jaumain	5 «
9. M ^{me} De Paepe	4 «
10. M. Driesens	3 «
11. M ^{me} De Bock	2 «
12. M. Van Weyenberg	1 «

« Jury ».

1. M. SORTIA	3 points.
2. M ^{me} Ingels	2 «
3. M ^{me} Speder	1 «

CLASSEMENT GENERAL (après 7 épreuves)

« Vox Populi ».

1. M. STEIGER	60 points.
2. M ^{me} L. Jaumain	48 «
3. M. Gallet	45 «
4. M. Sortia	43 «
5. M ^{me} De Bock	38 «
6. M ^{me} De Paepe	35 «
7. M ^{me} Speder	33 «
8. M. Driessens	33 «
9. M. De Saulnier	32 «
10. M. Van Weyenberg	29 «
... Etc. ...	

« Jury ».

1. M. STEIGER	8 points.
2. M. Sortia	7 «
2. M. Gallet	7 «

„...Nous autres fous pédalant sur nos drôles de machines „

Le cyclotourisme est un sport complet parce qu'il propose une évasion en même temps qu'il impose une discipline. Ce dosage de contrainte et de liberté est affaire de tempérament. Le parfait cyclotouriste a le droit d'être une brute ou un poète, un pédaleur ou un flâneur. Son mérite est le même, et aussi le respect qu'il inspire lorsqu'il accomplit la « diagonale » Brest-Menton en moins de cinq jours et vingt heures de sommeil ou bien lorsqu'il immortalise avec sa caméra un coucher de soleil à l'extrémité de la pointe du Raz.

LE MONDE DU SILENCE

Le cyclotourisme, c'est tout de même autre-chose.

Sans reprendre à mon compte la liste des vertus médicales soudain attachées à l'exercice cycliste, j'ai le sentiment qu'avant longtemps la « vélothérapie » sera considérée comme une arme essentielle dans la lutte contre le vieillissement. Je ne dirai rien sur l'entretien des muscles et des articulations, mais je peux certifier que la pratique du vélo stimule l'imagination. Avec vent arrière, beau soleil et pneus légers, il m'arrive de me prendre pour Eddy Merckx. Cela n'est pas grave parce que, dans les meilleures conditions, l'illusion ne peut être entretenue pendant plus de 10 kilomètres et que, dans les pires conditions, il faut revenir vent debout sous la pluie et sur des pneus qui collent à la route. La pratique du vélo a ceci d'essentiel qu'elle est toujours un voyage vers l'humilité.

La promenade cycliste réhabilite aussi tout un univers que l'on avait oublié et, par exemple, le monde du silence. Il est d'abord étrange puis exaltant d'entendre le silence sur les routes. Cette sensation est promise à tous

ceux qui acceptent de se propulser par leur seule force musculaire sur des itinéraires choisis. Il y a deux ou trois ans, j'ai accompli, pendant les fêtes de Pâques, un circuit de la Mayenne et n'ai pas rencontré vingt automobile en 150 kilomètres.

Le cyclotourisme est, enfin, l'occasion de cultiver l'amitié. Un cyclotouriste a le droit d'être un solitaire, mais il éprouve toujours l'envie de partager son plaisir et sa peine avec d'autres cyclotouristes. Sa chevauchée est une sorte de conversation, rythmée et muette parfois, en raison de la rudesse de l'effort. Une conversation à l'état brut qui ne laisse aucune place aux considérations sociales qui alimentent les bavardages de salon. J'ai participé récemment à un brevet Audax de 300 kilomètres (Saint-Brieuc, Dinan, Rennes, Rostrenen, Saint-Brieuc) en compagnie de dix-sept cyclotouristes briochins. Nous avons pédalé et bavardé pendant quatorze heures (22, 500 km de moyenne). Sans tricher parce que, dans le nord et au pied des monts d'Arrée, tous les cyclotouristes sont égaux, qu'ils soient gendarmes ou braconniers, présidents-directeurs généraux ou manœuvres, commerçants ou percepteurs. Dix-huit nous sommes partis au point 300, attachés par une invisible cordée. Lors de la dernière halte, des jeunes gens nous ont demandé ce que cette randonnée « allait nous rapporter ». Comme nous répondions qu'en dehors de la prise d'un bon bol d'air cette aventure était gratuite, nos interlocuteurs sont partis en se grattant la tête, visiblement peu rassurés sur notre équilibre mental. J'ai réalisé alors que nous étions, nous autres fous pédalant sur nos drôles de machines sans moteur, une espèce d'hommes étranges, une espèce d'hommes qui s'échinent pour rien. Et j'ai pensé que ce contresens historique n'est sans doute pas la moindre vertu du cyclotourisme.

Jean BOBET.

Extrait du journal « Le Monde », du 30 juin 1969.



Ya-t-il encore beaucoup de deux roues en Belgique ?

Il y a lieu de savoir que le nombre de bicyclettes enregistrées présentement en Belgique atteint presque les 3.000.000 et que l'on compte également près de 400.000 cyclomoteurs.

Si le nombre de cyclistes et cyclomoteuristes victimes de la route est effarant, c'est qu'en somme les usagers des deux roues sont certes les plus vulnérables.

Aussi nous tenons à mettre particulièrement en garde les parents qui ne paraissent pas craindre de lancer sur la voie publique de jeunes cyclistes, alors que ceux-ci n'ont aucune notion des règles élémentaires de la circulation moderne, ni conscience de ses dangers.

D'autre part nous attirons une fois de plus l'attention de nos sociétaires automobilistes sur l'étendue de leurs risques de responsabilité, tant morale que pénale et civile, s'ils ne se montrent pas doublement prudents en présence de leurs modestes collègues en équilibre sur deux roues...

Enfin, pour terminer, il importe que les autorités publiques responsables mettent tout en œuvre pour rendre toujours praticables les pistes cyclables existantes, comme aussi pour en créer de nouvelles là où la densité de la population l'exige. *La séparation de la circulation des deux roues avec celle des autres véhicules est assurément un facteur de sécurité routière. On ne devrait jamais l'oublier en haut lieu.*

C'est pourquoi nous avons été heureux d'apprendre récemment, de source autorisée, qu'il entre dans les intentions du Ministère des Travaux publics de doter les nouvelles routes de pistes cyclables nettement séparées de la chaussée, et d'y veiller également lors de la modernisation de certaines grandes voies du pays.

En dix ans le nombre de deux roues est passé aux Etats-Unis de 2 millions à 40 millions...

Mais en même temps, et à l'incitation de l'ancien président Johnson lui-même, le gouvernement a compris la nécessité de la séparation du trafic des deux roues et a décidé immédiatement la construction de 30.000 km de pistes cyclables dans les contrées et aux endroits où le besoin s'en faisait particulièrement sentir.

Voilà un exemple qui nous vient d'un pays motorisé par excellence !

Extrait « Journal du Touring Secours ».